

Vers une collaboration culturelle ?

MARIETTE SIBERTIN-BLANC

« Et si tu réussis à regarder ce monde ou quelque monde que ce soit avec des yeux neufs, ton cœur recommence à battre avec passion, bien que ce soit un vieux cœur de sanglier hirsute. »

Baltasar Porcel, Le Cœur du sanglier

En matière culturelle, la coopération ne va pas de soi. Si les financements croisés multiniveaux sont essentiels à la vitalité culturelle locale, l'enjeu symbolique que ce domaine représente pour les villes, et tout particulièrement pour les métropoles, fait de la coopération intercommunale une vraie gageure. René Rizzardo, fondateur de l'Observatoire des politiques culturelles, en avait fait un cheval de bataille et il aura fallu attendre plusieurs décennies pour que cette démarche contre-intuitive en termes de stratégie communale finisse par prendre corps¹. Les réticences généralement exprimées sont de différents ordres, mais l'intérêt identitaire de la culture, tout comme la réticence des périphéries à partager les charges de centralités constituent les freins majeurs ; elles tendent dernièrement à s'assouplir devant les atouts de la mutualisation (logistiques essentiellement), de la coordination (des programmations par exemple), de la mise en réseau (en particulier dans la lecture publique).

Dans ce contexte, qu'auraient à partager les deux grandes métropoles du Sud-Ouest – qui plus est souvent considérées dans les représentations collectives en opposition, précisément culturelle et sociale ? L'actualité de chacune n'est pas non plus à négliger. D'un côté, la métropole de Toulouse est confrontée à la nécessité de nouer de nouvelles relations avec Montpellier, avec qui elle partage la structuration métropolitaine de la région Occitanie ; de l'autre, Bordeaux se trouve confortée dans sa place

centrale du Sud Atlantique : quelles perspectives de collaboration sont imaginables ?

Un constat s'impose pour commencer : il est frappant de relever que, malgré des trajectoires culturelles et urbaines différentes, des leviers similaires du développement culturel se retrouvent dans les deux métropoles. Alors qu'elle a été candidate malheureuse pour être capitale européenne de la culture en 2013 tout comme Bordeaux, Toulouse se lance dans une candidature de reconnaissance du patrimoine par l'Unesco, alors que Bordeaux l'a fait quelques années auparavant ; la culture et les industries créatives sont mobilisées dans le cadre d'opérations de requalification urbaine (Darwin à Bordeaux, bientôt La Grave à Toulouse) ; ou encore, la Garonne et son inscription dans une « culture urbaine » semble désormais être une ressource partagée. En parallèle, certaines méthodes participatives ont été expérimentées dans les deux métropoles, avec des bénéfices plutôt contrastés selon les cas. D'opposées, voici que les deux métropoles pourraient devenir complices, et échanger sur des expériences communes, dont les démarches et les résultats mériteraient d'être partagés...

L'observation plus fine permet d'identifier également des savoir-faire spécifiques développés dans chacune des métropoles – l'exhaustivité des singularités n'étant pas l'objet ici. Bordeaux semble avoir réussi à développer de concert une approche patrimoniale (observatoire) et une certaine avance dans la diffusion de formes émergentes, voire exploratoires. En particulier, la présence un temps d'un directeur régional des Affaires culturelles a largement bénéf-

¹ | Même une coopération organisée dans le cadre volontaire de Capitale européenne de la culture Marseille Provence 2013 n'est pas parvenue à réellement atténuer les fortes dissensions entre les villes impliquées.

ficié aux musiques amplifiées, tout comme probablement la capacité des villes de banlieue à développer une offre se distinguant des propositions bordelaises plus classiques. Ces croisements, visibles sur un territoire d'agglomération grâce à l'antériorité de la Cub et portés par les différents pouvoirs municipaux, se retrouvent beaucoup moins clairement dans le cas toulousain. En effet, outre la concentration dans la ville-centre liée à l'importance du poids de Toulouse dans l'agglomération¹, la difficulté des acteurs publics locaux à intégrer la subversion dans leurs politiques ont fait de Toulouse une métropole longtemps considérée comme... provinciale. Le « traumatisme Royal de Luxe » – comme l'expriment les acteurs culturels locaux – l'illustre : l'incapacité à accepter une création engagée, qui a conduit la célèbre compagnie à s'installer à Nantes, a en effet marqué les esprits.

Toutefois, les initiatives des dernières années offrent un nouveau profil. Ainsi, la ville de Toulouse a développé depuis quelques années une stratégie discrète et originale autour de l'éducation culturelle et artistique grâce au passeport pour l'art². Cet outil, qui bénéficie aux élèves de toutes les écoles

toulousaines et mobilise institutions culturelles toulousaines et associations ou compagnies locales, favorise un développement culturel social qui mérite d'être souligné. En parallèle, un travail de fond mené à partir du festival de la Novela, puis de l'équipement du Quai des savoirs a fait émerger une réflexion sur la place de la culture scientifique dans la ville, et le lien entre production de savoirs, culture scientifique, voire aussi création artistique. Au-delà, c'est bien l'articulation entre la connaissance, la création et leurs parties prenantes – université, monde de la création, société civile et citoyens – qui devient une ressource stratégique. Alors que la culture scientifique à Toulouse s'est étoffée par le biais de plusieurs grands lieux symboliques (Muséum, Cité de l'espace) et des acteurs de référence (Sciences animation), la scène bordelaise a également ses atouts (Cap Sciences). Ainsi, au-delà d'échanges sur des points communs, des complémentarités s'appuyant sur des savoir-faire respectifs pourraient s'envisager... Ces complémentarités sont à repérer dans différentes sphères, par exemple entre des filières reconnues et dont les atouts pourraient être renforcés mutuellement (par exemple entre les jeux vidéo à Bordeaux et l'édition ou l'animation à Toulouse), ou entre partenariats développés respectivement chez les voisins espagnols.

1 | Pour mémoire, Toulouse compte plus de 450 000 habitants, alors que Colomiers, 2^e ville du département, n'en compte pas encore 40 000.

2 | www.strategie.gouv.fr/publications/elargir-participation-vie-culturelle-experiences-francaises-etrangees

Bordeaux, Cap Sciences.



En définitive, il serait factice et sûrement hors de propos de projeter des coopérations opérationnelles sous formes d'impératifs, car, à l'évidence, chaque métropole gagne à avoir festivals, musées ou lieux de création spécifiques. Des partenariats existent par ailleurs d'ores et déjà dans le cadre d'opérations – prouvant ainsi la capacité des acteurs à trouver des terrains de collaboration quand la plus-value est évidente (à l'instar du projet financé par le grand emprunt Inmédiats – Innovation Médiation Territoires). Il s'agit donc avant tout de considérer les modalités de coopération et de complémentarité pour un renforcement mutuel des forces de chacune des scènes culturelles et artistiques des deux métropoles.

En effet, dans une perspective exploratoire, les deux métropoles pourraient gagner à renforcer des atouts communs. Le dialogue entre les métropoles peut se construire sur une phase réflexive relative aux modalités d'intervention et aux orientations stratégiques. L'accent mis sur la connaissance et le renouveau de la place des universités dans la ville, l'enjeu autour de l'éducation et de la qualification, y compris

artistique, ainsi que des préoccupations de développement économique constituent une opportunité d'échanges et de mobilisation d'acteurs métropolitains autour d'enjeux transversaux. Cette voie en faveur d'une société métropolitaine du sensible et de la connaissance peut être une priorité stratégique qui ne favorise pas la concurrence, ne joue pas sur la différence, mais au contraire valorise l'émotion, l'interaction et l'ouverture (entre secteurs d'interventions publiques, entre disciplines artistiques et déclinaisons culturelles¹⁾). Les droits culturels, inscrits dans la loi Notre ouvrent un champ des possibles encore faiblement approprié par les institutions métropolitaines. En la matière, une émulation jouant sur les collaborations pourrait s'envisager entre ces deux métropoles, valorisant ainsi leur diversité sociale et culturelle, leur potentiel artistique, adossés à leur rang universitaire et leur poids en matière d'industries culturelles et créatives. —

1 | Des beaux-arts aux expressions les plus expérimentales, des arts vivants aux jeux vidéo, de la diversité des expressions culturelles à la culture scientifique des arts culinaires, etc.

Toulouse, Quai des savoirs. © Didier Taillefer

